Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2024

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

Sciences économiques et sociales

Jeudi 12 septembre 2024

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou de l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Dans quelle mesure l'École favorise-t-elle l'égalité des chances ?

DOCUMENT 1

Proportion de bacheliers dans une génération en France entre 1970 et 2022 (en %)

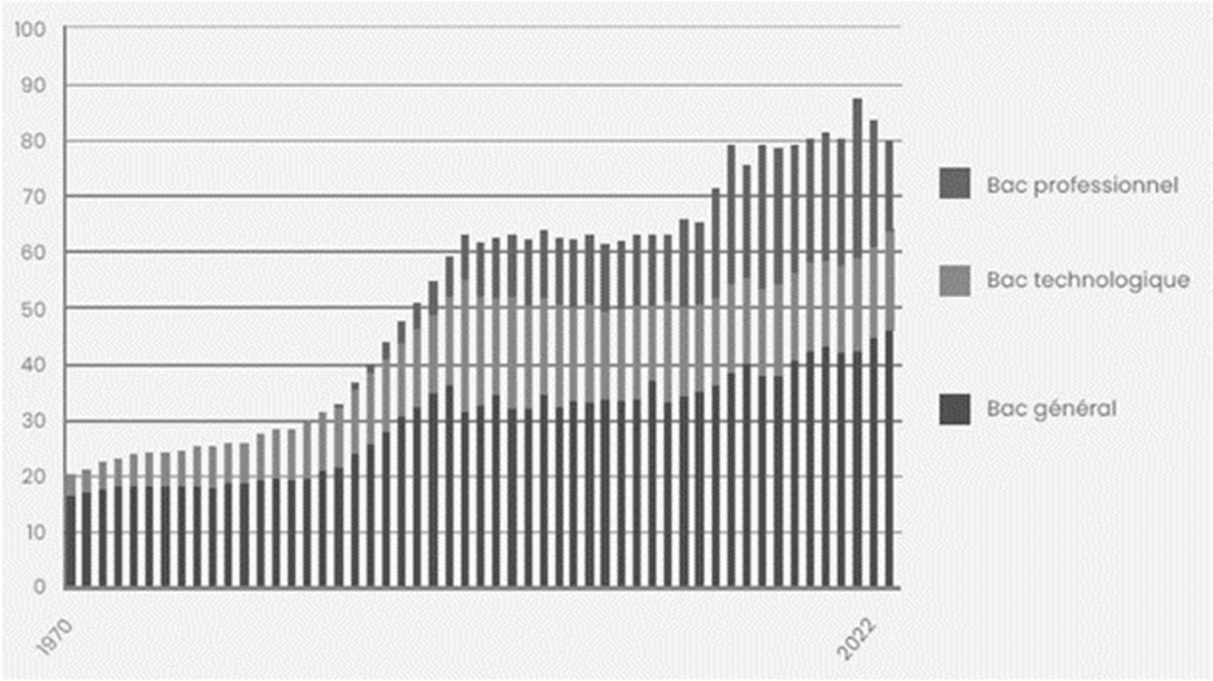

Champ : France Métropolitaine jusqu'en 2000 et France Métropolitaine et DROM (Départements et Régions d'Outre-mer) hors Mayotte, à partir de 2001.
Lecture : en France, en 2022, 80 % des jeunes qui avaient l'âge de passer le baccalauréat l'ont obtenu.

Source : Collectif Nos Services Publics, *Rapport sur l'état des services publics*, *Éducation*, 2023.

DOCUMENT 2

Part des femmes dans les principales formations d'enseignement supérieur en 2021-22 (en %)

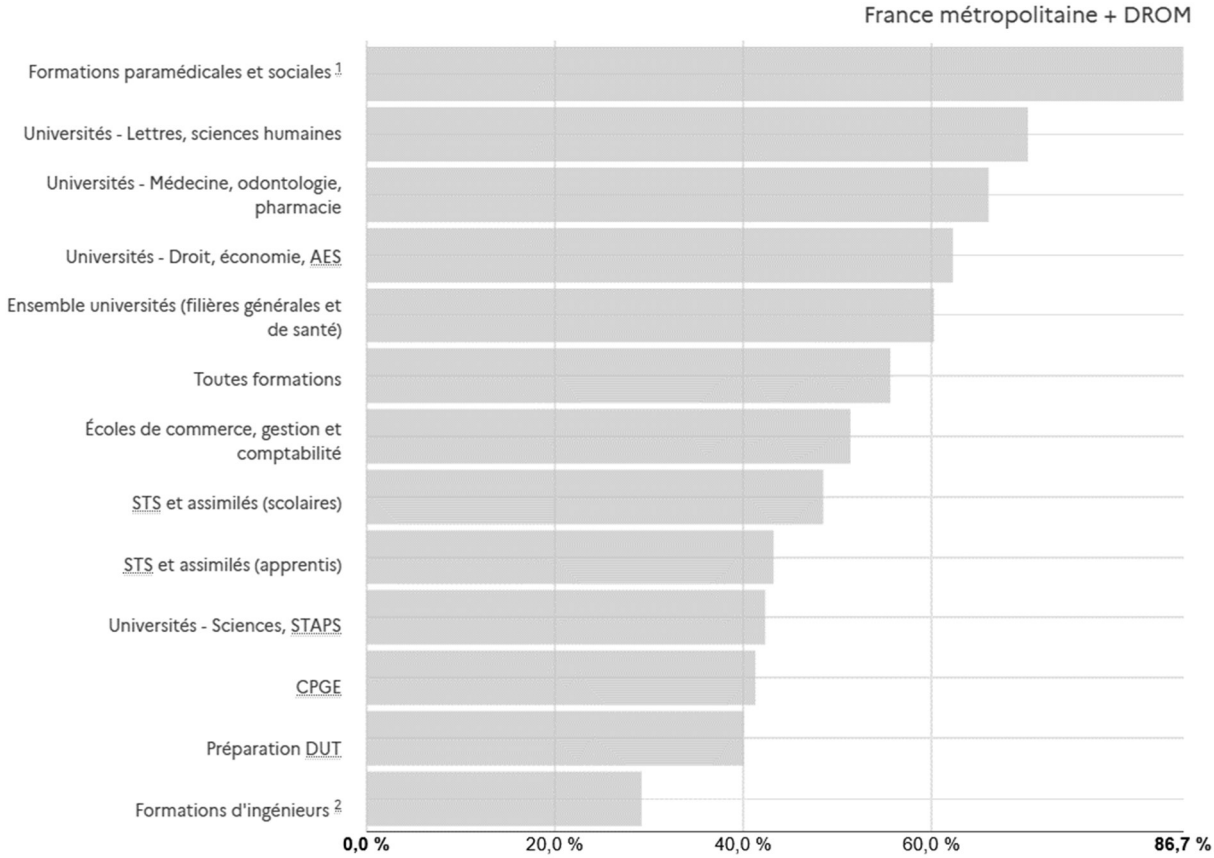

Champ : France métropolitaine et DROM (Départements et Régions d'Outre-mer).

1. Donnée de 2020-21 à la place de 2021-22.
2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des Instituts Nationaux Polytechniques, des universités de technologie et les formations d'ingénieurs en partenariat.

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, *L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°16*, 2023.

DOCUMENT 3

Fils d'un agent de maîtrise et d'une mère au foyer, tous deux nés en France, [Vincent] a grandi dans un quartier assez mixte socialement, où les cités HLM voisinent avec de modestes copropriétés – comme celle où il a vécu – et quelques pavillons. Un peu comme son enfance, passée entre les milieux populaires et les petites classes moyennes. Ses parents surveillaient de près son éducation et ses fréquentations. Ils l'ont très tôt poussé à décrocher les meilleurs notes et diplômes possibles.
Toujours scolarisé en zone d'éducation prioritaire (ZEP), en tête de classe jusqu'en terminale, il ne connaissait guère les arcanes[1] du système scolaire : « Moi, "grande école", ça me disait rien. Donc, petit à petit, j'ai cherché dans les revues, j'ai cherché c'est quoi les grandes écoles… y a les grandes et les petites, hein (*rires*) ! J'ai trouvé Sciences Po, HEC[2], plein de sigles, IEP[3], HEC, des sigles qui te disent rien. » Après avoir obtenu son bac ES avec une mention Bien en 2002, Vincent a été admis dans une classe préparatoire expérimentale aux instituts d'études politiques (IEP) de province, réservée aux ZEP, tout juste ouverte dans le grand lycée à prépas de la région dont il est originaire […]. C'était le début des mobilisations en faveur de l'ouverture sociale [des grandes écoles], un peu partout en France. Poussé par ses parents et, surtout, par ses enseignants, Vincent a tenté sa chance sans trop y réfléchir, persuadé qu'il n'avait « rien à perdre ». Reçu au concours de l'IEP le plus proche de chez lui, il était comblé, heureux de cette nouvelle et soulagé de ne pas avoir à quitter son quartier, auquel il est toujours resté attaché.
Mais, peu à peu, l'enthousiasme a cédé à l'amertume. Lorsque je revois Vincent, trois ans après, pour un nouvel entretien, son visage est fermé […] : « Y a rien à faire. Quoi qu'on fasse, on se le traînera toujours avec nous, ce boulet », lâche-t-il. « Quel boulet ? » je lui demande, intrigué. « Le boulet de la ZEP… Même en ayant fait les bonnes études, ça restera notre boulet, et c'est pas un diplôme qui changera ça. »

Source : Paul PASQUALI, *Héritocratie. Les élites, les grandes écoles et les mésaventures du mérite (1870-2020)*, 2021.

1. Arcanes : secrets dont la connaissance est réservée à un petit nombre d'initiés.
2. HEC : Ecole des hautes études commerciales de Paris.
3. IEP : Institut d'études politiques.

DOCUMENT 4

Part des enfants de père cadre supérieur et de père ouvrier selon les filières à la rentrée 2021-2022 en France (en %)

	Enfants de cadres supérieurs	Enfants d'ouvriers
Collège général	23	23
CAP	5	32
Seconde générale et technologique	30	19
Première et terminale générale	36	15
Ensemble des étudiants[1]	35	11
BTS	16	23
Universités	33	10
Classes préparatoires	53	7
Écoles normales supérieures	63	2

1. Ensemble des étudiants : Tous les élèves de l'enseignement supérieur.

Source : D'après l'Observatoire des inégalités, données du Ministère de l'Éducation nationale, septembre 2023.

Lecture : en France à la rentrée 2021-2022, 5 % des élèves de CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) ont un père cadre supérieur.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

A l'aide d'un exemple, présentez un moyen d'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Taux d'adhésion à un syndicat selon diverses caractéristiques

en %

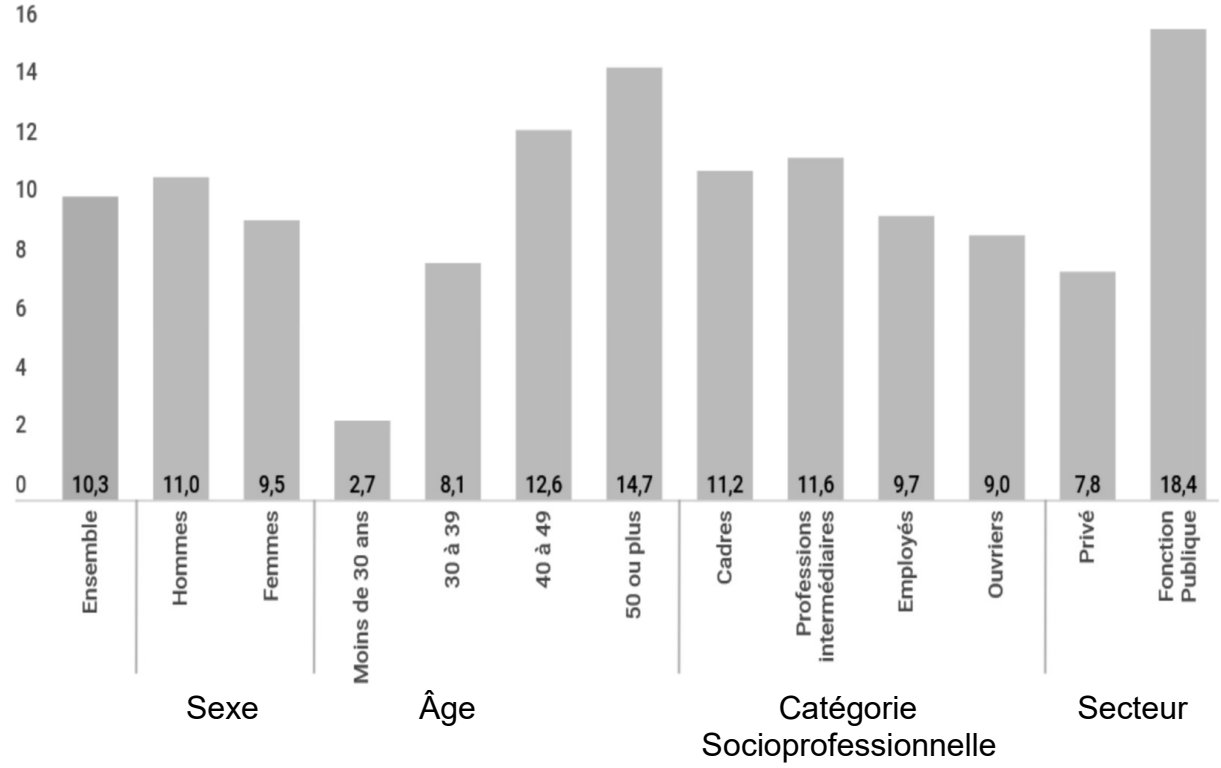

Lecture : en 2019, en France, 10,3 % des salariés déclarent adhérer à un syndicat (11 % des hommes et 9,5 % des femmes).

Champ : salariés, France.

Source : DARES, 2021.

1. Comparez l'adhésion à un syndicat des moins de 30 ans et celle des 50 ans et plus. *(2 points)*

2. A l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que les variables sociodémographiques influencent l'engagement politique. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous expliquerez la formation et l'éclatement d'une bulle spéculative.

DOCUMENT 1

Évolution de l'indice[1] des prix des logements américains de 2000 à 2012

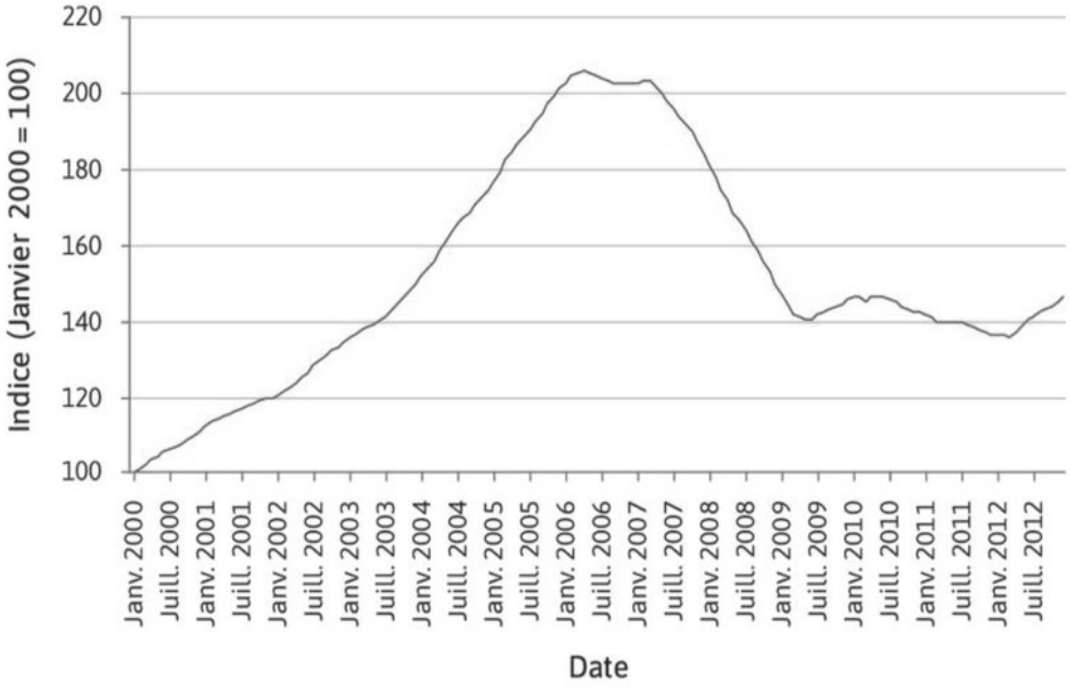

1. Cet indice est calculé mensuellement et concerne le marché immobilier américain ; c'est un indicateur de référence de la tendance du marché immobilier.

Source : https://www.sciencespo.fr

DOCUMENT 2

Le prix de marché d'un actif, qu'il s'agisse d'un crédit, d'une action ou d'une obligation, n'est en effet que la traduction, à un instant donné, d'une croyance collective dans l'estimation de sa valeur. Et les variations de ce prix ne sont que l'expression de la modification de la croyance collective […].

Ainsi peut-on comprendre la défiance collective à l'égard de la valorisation des portefeuilles de crédits lors de l'annonce, en juin 2007, de la fermeture de deux fonds hypothécaires par *Bear Stearns*. Sans connaître le détail de l'opération, les opérateurs ont anticipé un mouvement de panique du marché, contre lequel ils se sont protégés en cédant une partie de leur portefeuille, déclenchant ainsi le mouvement redouté...

Source : Didier MARTEAU, « Le rôle des croyances collectives dans la crise financière », *Le Monde*, 21 mars 2008.

DOCUMENT 3

Sur la période 1997-2006, la hausse des prix, par sa constance et sa vigueur, a fait des biens immobiliers un investissement extrêmement profitable, et donc très attractif, surtout si l'on y ajoute les différentes aides fiscales dont il fait l'objet […].

En conséquence, la hausse des prix, loin de décourager la demande, suscita l'apparition de nouveaux acheteurs, ce qui renforça d'autant la dynamique haussière. C'est ce mécanisme qui est à l'origine de l'émergence des bulles spéculatives. L'augmentation des prix en tant qu'elle provoque une forte rentabilité, accroît l'attractivité de l'actif et renforce la demande, ce qui, en retour, fait pression à la hausse sur les prix. C'est de cette manière que se constitue un cycle auto-entretenu d'augmentation des prix

Source : André ORLÉAN, *De l'euphorie à la panique : penser la crise financière*, 2009.